université de BORDEAUX

Conseil académique
séance du 14 octobre 2021

AVIS RELATIF AU PROJET DE SCHÉMA DIRECTEUR DU HANDICAP 2021-2026

Vu les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L. 712-1 et L. 712-4 ;
Vu les statuts de l'université de Bordeaux ;

Le Conseil Académique de l'Université de Bordeaux émet l'avis suivant :

Article unique – Validation du projet du Schéma directeur du handicap 2021-2026

La proposition de Schéma directeur du handicap 2021-2026 est approuvée à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité :

47 votes favorables
0 opposition
0 abstention

Fait à Talence, le 15 octobre 2021,

Le président du conseil académique,

Manuel TUNON DE LARA

